



Organizers of the International Conference on AIDS and STIs in Africa (ICASA)

**COMMUNIQUE DE PRESSE :
LA SOCIETE AFRICAINE ANTI-SIDA (SAA) APPELLE A UN ACCES GRATUIT
ET URGENT AU VACCIN CONTRE LA VARIOLE SIMIENNE POUR LES PAYS
AFRICAINS LES PLUS EXPOSES.**



Date : 20 Août 2024

EMBARGO : Aucun (Pour diffusion immédiate)

La Société Africaine Anti-Sida (SAA), Organisation non gouvernementale panafricaine de premier plan et organisatrice de la Conférence Internationale sur le SIDA et les IST en Afrique (ICASA), publie en urgence cette déclaration à la suite des déclarations d'urgence de santé publique des Centres Africains de Contrôle et de Prévention des maladies (CDC Afrique) et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) concernant les épidémies de Variole Simienne.

La SAA reconnaît la gravité de la situation et exprime son soutien total aux mesures rapides prises par le CDC Afrique et l'OMS pour faire face à la menace croissante que représente le virus de la variole simienne sur le continent. La déclaration de la variole du singe, comme Urgence de Santé Publique et Urgence de Sécurité Continentale par le CDC Afrique, ensuite comme Urgence de Santé Publique de portée internationale par l'OMS, souligne la nécessité

vitale de coordonner les efforts pour empêcher la propagation et atténuer l'impact de la maladie.

En tant qu'organisation dédiée à la lutte contre le VIH/SIDA, les IST et les maladies virales émergentes, la SAA souligne l'importance d'intégrer les stratégies de lutte contre la variole du singe dans les centres de santé publique existants. L'expérience acquise dans la gestion de l'épidémie du VIH/sida a permis aux pays africains d'acquérir une expertise précieuse qui peut être mise à profit pour lutter contre l'épidémie de la variole simienne. La SAA préconise le renforcement de la surveillance, des mesures de prévention et de lutte contre l'infection, l'amélioration des capacités des laboratoires et la mobilisation des ressources pour soutenir les efforts de diagnostic, de traitement et de vaccination en temps utile, le cas échéant.

La SAA exhorte également les gouvernements, les institutions de santé et les organisations de la société civile à donner la priorité à l'engagement communautaire et aux campagnes d'éducation publique afin de lutter contre la désinformation et la stigmatisation associées à la variole du singe . Il est important que les populations vulnérables, notamment les personnes vivant avec le VIH, les enfants et les populations clés, en particulier celles qui ont des réseaux sexuels importants, bénéficient d'une attention et d'un soutien prioritaires pendant cette période de risque accru.

En outre, La SAA lance un appel aux partenaires internationaux et aux donateurs afin de fournir l'assistance financière et technique nécessaires pour soutenir la riposte de l'Afrique à l'épidémie de variole du singe, en particulier en ce qui concerne l'accès aux traitements et aux vaccins. La solidarité et la coopération mondiales sont essentielles pour que le continent soit correctement préparé à relever ce défi de santé publique et à éviter de nouvelles pertes en vies humaines, et la SAA appelle à un accès gratuit et urgent au vaccin contre la variole simienne dans les pays africains les plus menacés.

La SAA reste déterminée à travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de riposte globales qui préservent la santé et le bien-être des communautés à travers l'Afrique. À l'approche de la conférence ICASA 2025, la SAA veillera à ce que la Variole Simienne et ses implications fassent l'objet d'un débat approfondi, dans le but de favoriser la collaboration et l'innovation dans la lutte contre cette menace et d'autres menaces émergentes pour la santé publique.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Luc Armand Bodea

Directeur de l'ICASA/Coordonnateur de La SAA

Courriel : lucbodea@saafrica.org

Secrétariat Permanent (Société Africaine Anti- Sida (SAA))

Site Web : www.saafrica.org

Ligne directe bureau : (+233)(0) 303 936 814

Mobile (+233) (0) 543 748 781

Courriel : info@saafrica.org

Accra- Ghana

La Société Africaine Anti-Sida a été fondée en 1989 lors du quatrième Symposium International sur le SIDA et les Cancers Associés en Afrique (aujourd'hui ICASA), qui s'est tenu à Marseille (France), par un groupe de chercheurs, d'activistes et de défenseurs africains en riposte à l'épidémie de VIH.

La création de la Société est le résultat des agitations de certains chercheurs africains pour que la conférence soit organisée sur le sol africain. Ces agitations ont commencé l'année précédente, lors de la troisième réunion qui s'est tenue à Arusha, en Tanzanie, en 1988. La cause de ces chercheurs a été soutenue par le directeur de l'OMS de l'époque, le Dr Peter Piot.

Lors de la conférence de 1990 qui s'est tenue en République Démocratique du Congo, un comité exécutif a été mis en place pour superviser la création de la société et coordonner les conférences ultérieures de la Conférence Internationale sur le SIDA et les IST en Afrique (ICASA). La société a été officiellement enregistrée à Nairobi, au Kenya, avec un secrétariat fonctionnel au Nigeria. Le secrétariat permanent de la Société Africaine Anti-Sida a été installé en 2009 à Accra, au Ghana.